

## Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 17 décembre 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 2 p. (1r, 2v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 17 décembre 1863, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/43003>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [17 décembre 1863](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

# Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire. Jean-Baptiste André Godin joint à son courrier la version des faits d'Esther Lemaire sur la séparation des époux Godin-Lemaire. Il invite son correspondant à faire part de ses appréciations à Victor Versigny. Godin lui fait part des rumeurs de connivence entre sa femme et son diffamateur.

## Mots-clés

[Conflit](#), [Consultation juridique](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Versigny, Victor \(1819-1872\)](#)

Événements cités

- [Révolution française de 1848 \(22-25 février 1848, Paris\)](#)
- [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités [4, rue Saint-Hyacinthe, Paris](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---